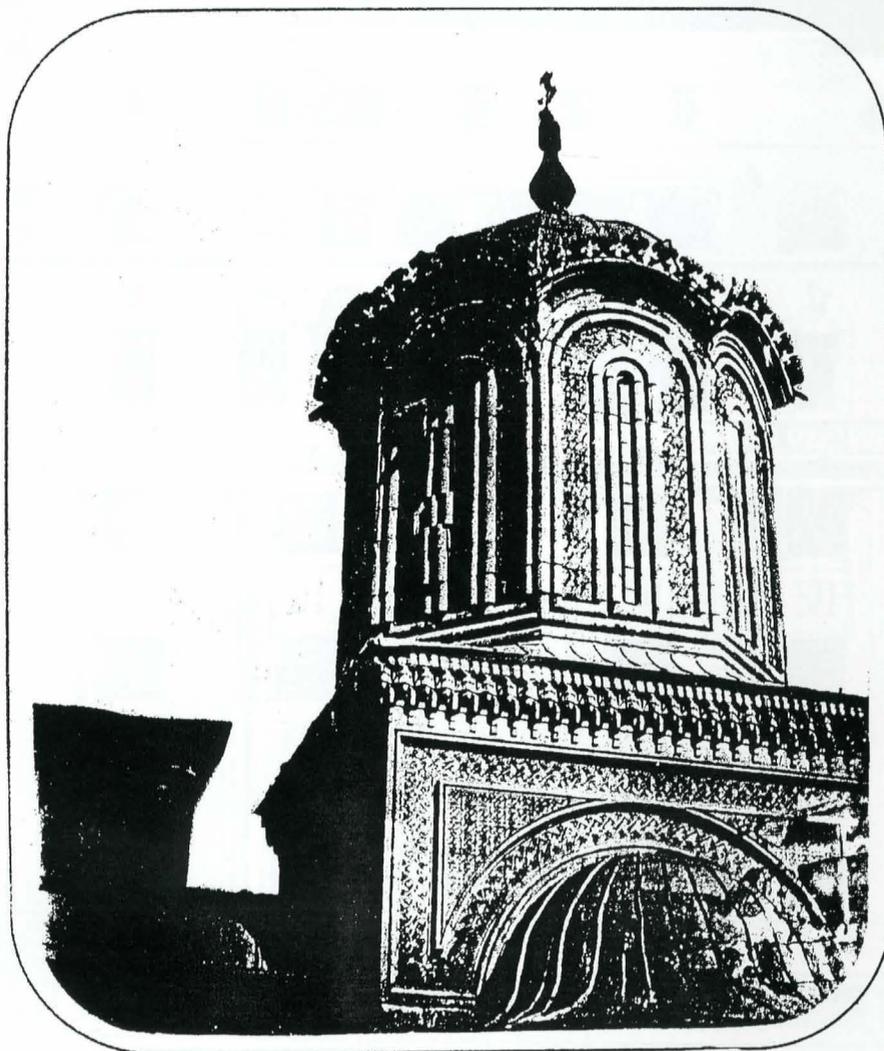


ANATOLE DE BAUDOT EN ROUMANIE UN RAPPORT DE RESTAURATION INÉDIT

CARMEN POPESCU

En 1874 les travaux de restauration de l'église épiscopale de Curtea de Argeș¹ se trouvaient dans une impasse. Petite bourgade poussiéreuse à cette époque-là, Curtea de Argeș avait pourtant connu sa période de gloire en tant que première capitale de l'état valaque; la splendeur de jadis se reflétait encore dans le grand nombre d'édifices religieux, parmi lesquels l'église épiscopale occupait une place singulière, étant considérée comme la plus importante oeuvre du patrimoine roumain et symbole du génie national².

Commencée depuis onze ans, la restauration, qui fut la première entreprise en Roumanie, évoluait à grande-peine, malgré les «lumières» des architectes employés successivement³, ce qui détermina le gouvernement à changer de stratégie, après une inspection par une commission extraordinaire qui rassemblait des spécialistes roumains et étrangers⁴. Mais comme cette restauration était plutôt une question de prestige et de politique (pas seulement culturelle), la personne recherchée pour ce travail si délicat devait elle-même avoir des qualités exceptionnelles.



1. L'église de Curtea de Argeș avant la restauration – la tour principale.
Photographie exécutée par Carol Popp de Szathmary en 1870 (fond Viollet-le-Duc, Bibliothèque du Patrimoine, Paris).

¹ Bâtie entre 1512–1517, d'après la commande et, apparemment, selon les instructions précises du prince de Valachie, Neagoe Basarab, l'édifice occupe une place singulière dans l'art roumain, à la fois par sa conception inédite de l'espace sacré (l'élargissement du *pronaos* et son programme iconographique, qui relève d'une image politique anti-ottomane) et par la richesse décorative des façades, où les motifs roumains se mélangent avec ceux orientaux et arméniens.

² L'importance de l'église épiscopale de Curtea de Argeș en tant qu'image de marque de la Roumanie a déterminé le gouvernement de l'époque de la choisir comme modèle pour les pavillons de la Roumanie à l'Exposition de 1867 à Paris et, également, comme sujet préférentiel de ses stands.

³ G.A. Bourelly et Philippe Montoreano, les deux recommandés par leur formation à l'École des beaux-arts de Paris.

⁴ Les architectes Al. Orăscu, Berindei, Ph. Montoreano, Berthon, Enderley, Gottereau-père et l'archéologue Al. Odobescu.

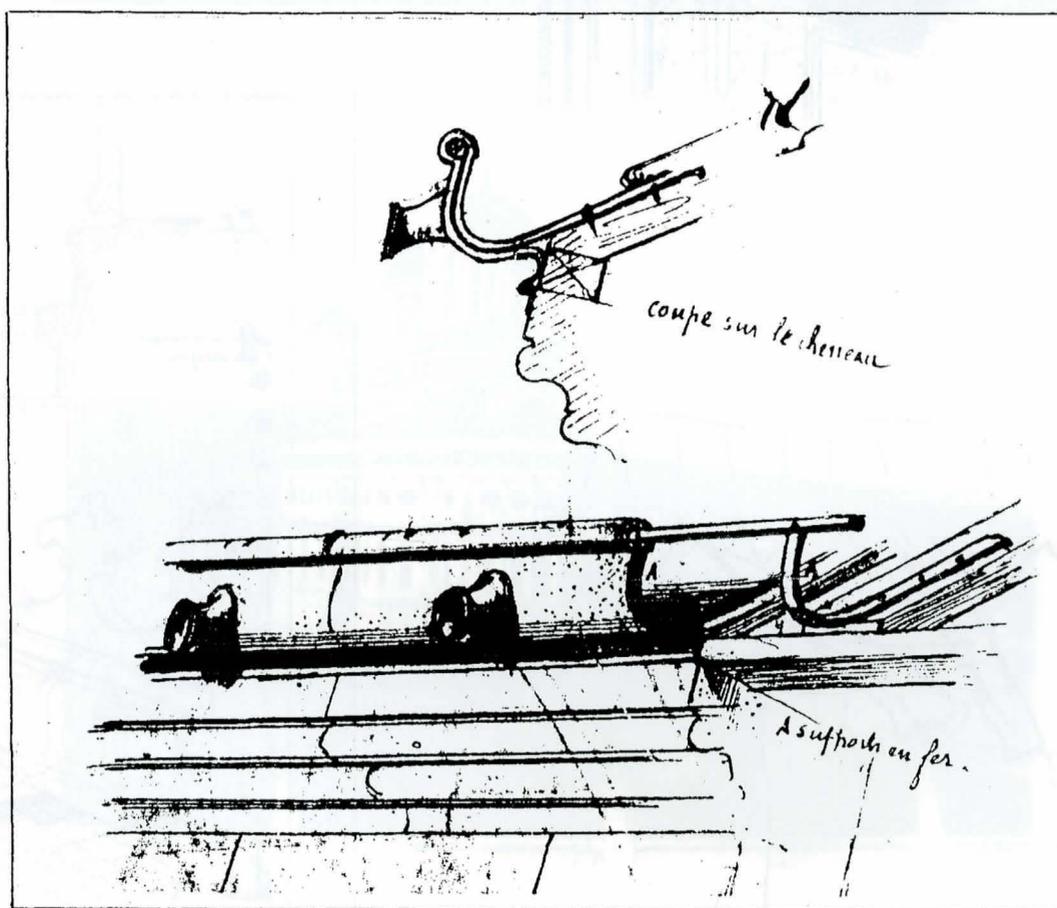
Toutes ces circonstances amenèrent le gouvernement roumain s'adresser à Viollet-le-Duc⁵. Celui-ci se déroba élégamment, proposant néanmoins d'envoyer un de ses seconds, «qui pourrait relever les dessins exacts du monument en question, examiner les choses d'après suivant [sic] les méthodes» employées par le maître lui-même⁶. Ce second fut Anatole de Baudot.

On ignore la durée du séjour de Baudot en Roumanie; en tout cas, à Curtea de Argeș, il n'a passé que quelques heures devant le monument⁷. Le résultat de cette inspection rapide sera concrétisé dans un rapport, daté le 22 décembre 1874 et signé par lui et par Viollet-le-Duc⁸. Ce rapport reprend celui conçu par la commission mentionnée antérieurement; néanmoins, le texte en est plus précis, les termes plus appropriés et les détails techniques plus nombreux.

L'église, tant admirée par Baudot et Viollet-le-Duc pour sa „parfaite exécution“ avait souffert de dégradations mentionnées par le rapport qui présentait trois catégories de travaux, passant d'abord en revue les désordres, pour proposer ensuite les solutions à suivre. La première catégorie comporte les travaux nécessaires à la restauration des parties conservées de l'édifice, incluant les dégâts causés par les tremblements de terre. Comme méthode de restauration, le rapport conseille la reprise partielle – remplacement de quelques assises des trois tours du *pronaos*, reprise des lézardes dans la maçonnerie en brique („dégarnir les briques de chaque côté de la déchirure et les remplacer avec soin en contrariant les joints“), reprise des piliers, réfections des

mortiers, rejointoiements et enduits; ce n'est que pour la tour principale et pour les couvertures qu'il propose une reprise totale. Dans la deuxième catégorie entrent les travaux «qu'exige le rétablissement des parties détruites». Pour la restitution de la galerie extérieure qui entourait jadis l'édifice, le rapport fait appel à la célèbre description de Paul d'Alep⁹, mais comme le texte ne décrit pas la forme des balustres, il propose d'adopter le motif des couronnements des tours (la fleur de lys). Il suggère également l'exécution d'une plate-forme périphérique pour protéger le monument. Dans la même catégorie figurent le couronnement de la porte (surmontée d'un auvent couvert en tôle, posé tardivement), et, la restitution, selon la description de Paul d'Alep, des couronnements des petites tours et du dallage intérieur de l'église. La dernière catégorie de travaux concerne le mobilier et la peinture; les deux architectes suggèrent une recherche approfondie auprès des modèles roumains et constantinopolitains pour le mobilier¹⁰ et une restauration selon la pensée première pour les fresques ou une composition de nouveau «dans le caractère général» pour les scènes à refaire complètement. Pour la peinture extérieure le rapport conseille une restitution chromatique selon les traces préservées (ornements dorés sur des fonds azur, vert, rouge).

Même sans connaître la contribution personnelle de Viollet-le-Duc à la rédaction de ce document, on remarque que le texte porte l'empreinte de l'article sur la restauration dans son *Dictionnaire*, surtout dans les parties concernant la réfection des zones com-



2. Proposition de chêneau – dessin dans le rapport signé Viollet-le-Duc et Baudot (fond des archives du Ministère des Cultes et de l'Instruction Publique, dossier 285/1875, Archives de l'État, Roumanie).

⁵ L'appel à Viollet-le-Duc est dû, apparemment, à l'archéologue roumain Alexandru Odobescu, dont les recherches l'ont mené souvent en France. Il fut membre de la commission extraordinaire de 1874, qui avait choisi la restitution comme méthode de restauration du monument de Curtea de Argeș – ce choix peut expliquer le désir de s'adresser dans ce cas au maître des restitutions. D'autre part, le prince Carol Ier avait eu l'occasion, avant de monter sur le trône de la Roumanie en 1866, de séjourner à plusieurs reprises à la cour de Napoléon III et de connaître Viollet-le-Duc.

⁶ Lettre du 29 août 1879, adressée au ministre des Cultes de la Roumanie (S 17/MXXXI, fond d'André Lecomte du Nouÿ, section ds manuscrits, Bibliothèque de l'Académie Roumaine, Bucarest).

⁷ Cf. à la lettre de Lecomte du Nouÿ adressée à Baudot le 8/20 mai 1890 (id. S 3(2)/MXXXI).

⁸ Fond des archives du ministère des Cultes et de l'Instruction Publique, dossier 285/1875, Archives de l'État, Roumanie.

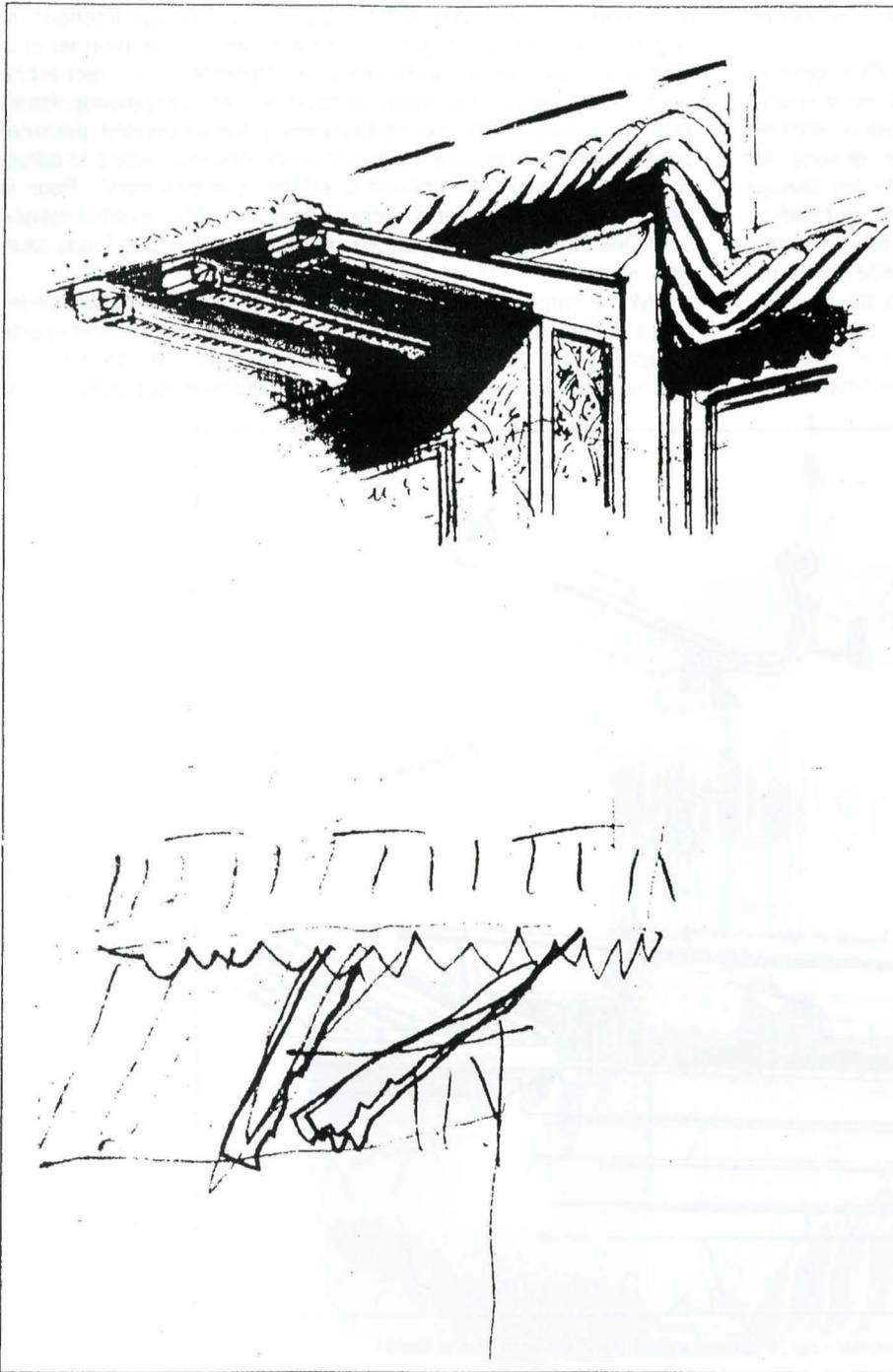
⁹ Archidiacre de Damas, d'Alep et de tous les pays arabes, celui-ci arrive dans les principautés roumaines en qualité de secrétaire du patriarche Macarie; la description mentionnée a été rédigée vers 1658.

¹⁰ Le rapport insiste sur une série précise d'édifices: «à cet égard, nous observerons qu' à Bucarest même, certaines églises à la construction desquelles celle de Curtea de Argeș a dû servir de type, possèdent encore des objets mobiliers d'une véritable valeur».

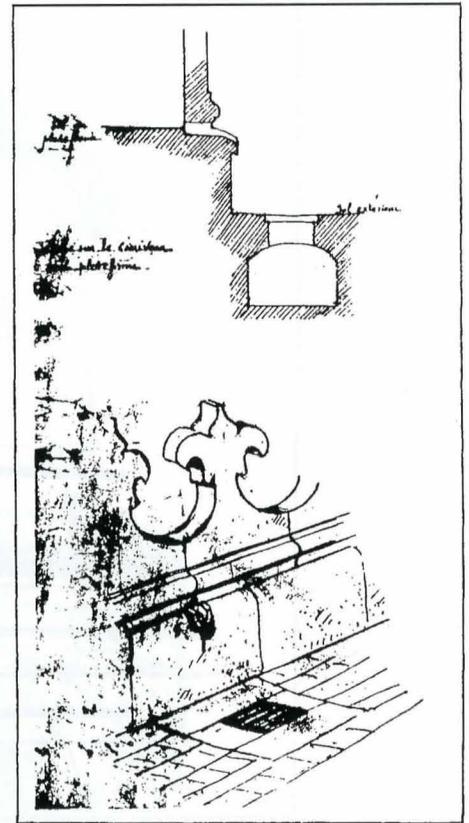
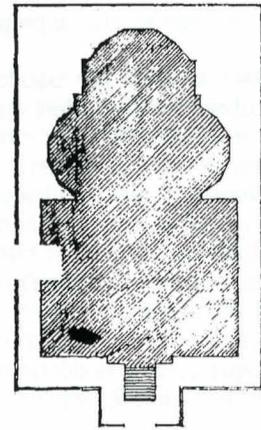
plètement détruites ou des éléments disparus (galerie extérieure, couronnements, mobilier, peinture). Pour préserver et assurer son influence, Viollet-le-Duc chargea par la suite un autre de ses seconds, le jeune André Emile Lecomte du Nouÿ, de surveiller l'évolution des travaux. Mais quand la restauration de Curtea de Argeş commença à être critiquée ¹¹, le nom de Baudot resurgit.

En effet, Baudot, en tant que chef d'atelier de Viollet-le-Duc, avait été lui aussi le maître de Lecomte du Nouÿ. Face aux critiques des intellectuels roumains, ce dernier s'adresse à Baudot en le priant de lui écrire une lettre „très énergique“, pour qu'il la publie en Roumanie, «en vue de détruire la fâcheuse impression

[...]» ¹². On ne connaît pas la réponse de Baudot, mais on présume qu'il a dû se dérober et lui reprocher une certaine „déviation“ par rapport à ses conclusions de 1874, car Lecomte du Nouÿ se défend en lui rappelant le caractère sommaire de l'inspection, qui d'une part avait duré trop peu et, de l'autre, n'avait pas compris toutes les parties intérieures, en raison de «l'étrange enchevêtrement de l'échafaudage» ¹³ alors en place. Ainsi, le nom d'Anatole de Baudot reste associé, certes très brièvement, aux premiers travaux de restauration exécutés en Roumanie. En dépit de leur importance réduite, les documents écrits et graphiques présentés ici ajoutent un chapitre inédit à son activité.



3. Détail de l'auvent au-dessus de la porte – dessin dans le rapport signé Viollet-le-Duc et Baudot (id.)



4. Proposition pour la restitution de la balustrade – plan, coupe, détails – dessins dans le rapport signé Viollet-le-Duc et Baudot (id.)

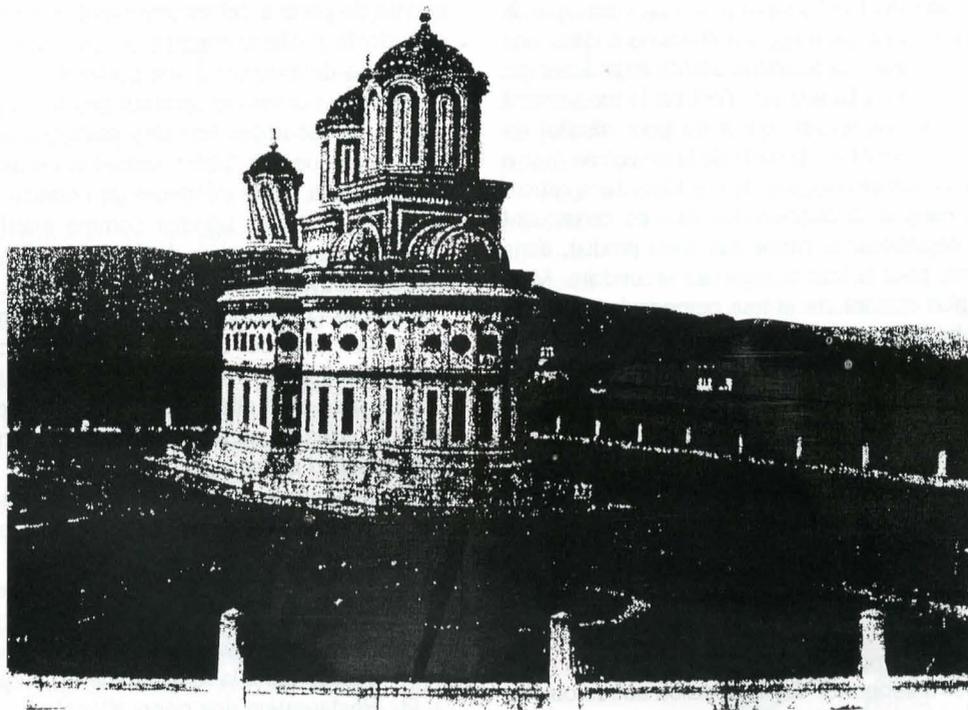
¹¹ Les critiques étaient seulement en partie justifiées, surtout en ce qui concerne la réfection totale de l'ensemble intérieur des fresques; d'ailleurs, elles seront démontées en bloc par l'inspection finale de l'architecte Henri Révoil. Faisant appel à son autorité, le gouvernement roumain avait chargé Révoil en 1890 d'examiner toutes les restaurations exécutées par Lecomte du Nouÿ (les églises de Curtea de Argeş, Iassy, Craiova et Tîrgovişte) et de trancher le conflit ouvert par les intellectuels roumains. Suite à l'inspection des édifices, Révoil a rédigé des rapports favorables qui ont été publiés dans un ouvrage spécialement conçu pour dissiper les critiques, *Restaurarea monumentelor istorice 1865-1890. Acte și rapoarte oficiale*, Bucarest, Carol Göbl, 1890.

¹² Lettre du 8/20 mars 1890, (id. S 3(1)/MXXXI).

¹³ Voir la note 7.



5, 6. Église épiscopale de Curtea de Argeș – état après restauration. Photographies publiées dans l'ouvrage d'Alexandru Antoniu, *Album General al României de Monumente istorice, Edificiile publice, Pozițiuni, Costume naționale, Obiceiuri de la țară și altele, făcut în zilele Majestății sale regelui Carol I, Bucarest, 1893.* (vezi Anexa)



RESTAURAREA MONUMENTELOR ISTORICE. 1865–1890.

ACTE ȘI RAPOARTE OFICIALE, București,

Tipografia Carol Göbl, 1890

1874, Decembre 22. – *Raportul arhitecților A. de Baudot și E. Viollet-le-Duc despre restaurarea bisericii Episcopale de la Curtea-de-Argeș.* – (Dos. 285–1875, vol. I; fila 3).

Monsieur le Ministre,

Les travaux à exécuter pour la restauration complète de l'église épiscopale de Curtea d'Argès peuvent être divisés en trois catégories différentes.

Savoir:

1. Les travaux nécessaires à la remise en état des parties existantes de l'édifice;
2. Ceux qu'exige le rétablissement des parties détruites complètement, mais sur l'existence desquelles il ne peut y avoir de doutes;
3. Ceux relatifs au mobilier et à la décoration tant intérieure qu'extérieure.

Ce rapport ayant pour but d'établir quelles sont les parties à restaurer et d'indiquer les moyens à employer pour obtenir un bon résultat, nous allons examiner successivement et méthodiquement tout ce qui a trait à chacune de ces trois catégories.

I. CHAPITRE

Travaux nécessaires

à la restauration des parties conservées de l'édifice.

L'église épiscopale de Curtea d'Argès, grâce à une exécution parfaite, a résisté d'une façon surprenante aux effets des tremblements de terre; toutefois, certains désordres assez sérieux se sont produits dans plusieurs parties de l'édifice.

En effet les quatre tours dont est surmonté le corps principal de l'église ont subi un ébranlement qui a eu, sur chacune d'elles, une action plus ou moins prononcée; sur les deux petites tours à section circulaire placées au-dessus de la façade vers l'entrée, le mouvement s'est manifesté par un effet de torsion qui a eu pour résultat de déplacer, pour ainsi dire d'un seul bloc (à partir de la deuxième assise au dessus du comble la masse de chacune de ces tours sans causer de désordres sensibles dans la disposition des assises constituant l'ensemble des parties déplacées; le même fait s'est produit, dans des conditions analogues, pour la tour octogonale secondaire. Mais l'effet a été beaucoup plus puissant sur la tour octogonale principale dont plusieurs faces ont été secouées de telle sorte que toutes les assises qui les constituent ont été déplacées et qu'une rupture s'est faite verticalement dans la maçonnerie de brique qui forme la paroi intérieure derrière le revêtement en pierre extérieur.

D'autre part, c'est à ces secousses du sol qu'il faut encore attribuer, en partie du moins les déchirures que nous avons constatées vers la clef de chacun des grands arcs qui supportent à l'intérieur cette tour principale; au droit de l'un d'eux, la lézarde se prolonge presque verticalement au-dessus de l'extrados sur une longueur de 2^m00 environ; mais elle est beaucoup moins étendue sur les trois autres faces qui ne paraissent avoir été déchirées qu'à la suite du scellement des crampons en fer fixés après coup dans la maçonnerie et destinés à supporter des lampes ou autres objets.

Indépendamment de ces désordres produits par les tremblements de terre, il faut signaler à l'intérieur de l'édifice:

Intérieur de l'édifice. – 1. La démolition en arrachement sur 3^m00 de hauteur d'une partie de chacun des piliers d'angle, situés vers le chevet de l'église sous la tour principale, ces piliers placés au droit de l'iconostase ont été probablement sapés au moment de la pose ou de la dépose de cette clôture.

2. Dans chacun des angles de cette coupole, au droit des pendentifs, une altération du mortier réunissant les briques et des enduits qui les recouvrent, altération provenant du mauvais état des couvertures en plomb qui, mal raccordées le long des parements extérieurs de la tour, laissent s'infiltrer les eaux pluviales.

Extérieur de l'édifice. – 3. La rupture ou la décomposition sur diverses faces de l'édifice d'une certaine quantité d'assises de revêtement en pierre, effet qu'il faut attribuer, soit à un défaut d'homogénéité dans quelques morceaux, soit à la gelée.

4. Le mauvais état des glacis en pierre en contrebas de la corniche qui se déroule suivant tout le périmètre du corps principal de l'église; cette pente actuellement couverte de tôle n'a pu être examinée par nous dans tout son développement; mais il nous a été possible d'en voir une partie prise au hasard, et à la suite de cet examen, il y a tout lieu de penser que le parement de ce glacis recevant directement les eaux pluviales du comble placée au-dessous, a été détérioré complètement, et que c'est précisément en vue de parer à cet inconvénient que le recouvrement en tôle a été adopté postérieurement à la construction de l'église.

5. La destruction d'une partie des couronnements découpés en pierre qui ornent le sommet des tours principales.

6. La décomposition des poinçons en pierre couronnant les tours ainsi que des tables saillantes en albâtre décorant certaines faces dans la partie inférieure de l'édifice.

7. Enfin il faut signaler comme étant un des points les plus sérieux de la restauration de l'église de Curtea d'Argès, le mauvais état des couvertures du corps principal du monument et des tours. Toutes ces couvertures sont faites de lames de plomb très épais en parfait état de conservation, mais celles-ci ont été fixées brutalement sur une forme de terre battue, à l'aide de gros clous de fer, aussi se sont-elles déplacées dans certaines parties, de telle sorte qu'elles ne garantissent que d'une manière très insuffisante l'intérieur de l'église.

En résumé, les travaux qu'exige la restauration de l'église de Curtea d'Argès en ce qui concerne le 1-er chapitre, peuvent être classées de la manière suivante:

1. Reprise des parties extérieures en pierre déplacée ou brisées par l'effet des tremblements de terre.
2. Reprise des lézardes produites à l'intérieur par les mêmes causes dans la maçonnerie en briques.
3. Restauration des piliers d'angles.
4. Refection des mortiers, rejointoiements et enduits des maçonneries de briques détériorés par l'infiltration des eaux pluviales.
5. Rétablissement des couronnements et poinçons détruits ainsi que des assises altérées, table saillantes en albâtre, glacis, etc.
6. Remaniement complet des couvertures.

Nous allons successivement indiquer la façon dont doit être exécutée la restauration de chacune de ces parties.

1. *Reprise des parties en pierre déplacées par les tremblements de terre.* – Disons-le d'abord, la restauration des petites tours en spirale et de celle octogonale secondaire, vu les désordres insignifiants qu'elles ont subis, doit être limitée au remplacement de quelques assises des bases qui ont été épauffrées sur les arêtes lorsque le mouvement s'est produit, et de quelques morceaux altérés par l'action de la gelée.

Vouloir déposer ces tours ce serait entrer dans une opération bien couteuse en égard au résultat qu'on obtiendrait, car la solidité de ces tours n'est nullement compromise et le déplacement est en définitif très peu sensible à l'oeil pour l'observateur placé au pied de l'édifice; il suffira donc de remplacer adroitement quelques pierres pour rendre aux lignes principales presque toute leur rectitude.

Il ne pourrait en être de même pour la tour principale qui demande une reprise presque complète et pour laquelle il est indispensable d'apporter le plus grand soin et d'exercer une surveillance habile et constante.

Profitant de fait que cette tour est construite partie en briques à l'intérieure et partie en pierre à l'extérieur, il sera possible après avoir bouché la lézarde intérieure signalée plus haut, de reprendre isolément et successivement chacune des faces de l'octogone dont les assises sont déplacées sans toucher à la maçonnerie de briques qui remise préalablement en état comme nous venons de la dire, soutiendra aisément la coupole pendant chaque partie de l'opération. On déposera les assises de toute une face sur l'échafaudage après les avoir numérotées; on remplacera celles, en petit nombre d'ailleurs, qui sont altérées ou brisées, et on remontera la face en se réglant sur les assises de la base qui n'ont pas été déplacées; il en sera de même pour chacune des faces réellement endommagées. Quant à celles qui n'ont subi qu'un désordre peu sensible à l'œil elles ne seront l'objet que de reprises par morceaux. Quoique se faisant partiellement, cette opération permettra néanmoins, à l'aide de certaines précautions, de rétablir les chaînages correspondant aux barres de fer qui traversent les ouvertures de la tour; pour cela il suffira de ménager au droit des assises d'angle correspondantes une entaille permettant d'introduire les crampons ménagés à l'extrémité de chaque portion de chaîne.

2. *Reprise des lézardes dans les maçonneries de briques.* – Les lézardes que nous avons remarquées dans les maçonneries de briques sont peu ouvertes et n'accusent pas un désordre sérieux; il suffira donc de dégarnir les briques de chaque côté de la déchirure et de les remplacer avec soin en contrariant les joints; cette opération pourra être pratiquée de la même façon et sans cinte sur les arcs eux même.

3. *Reprise des piliers.* – Il est de toute nécessité d'étayer provisoirement la partie supérieure de ces piliers si l'on veut éviter que des briques se détachent de la masse suspendue: quant à la reprise il sera préférable de la faire en pierre de taille et non en briques afin de fixer plus fortement l'iconostase lorsqu'on rétablira cette clôture.

4. *Réfection des mortiers rejointoiements et enduits.* – Les parties de maçonnerie en briques altérées par les infiltrations des eaux pluviales devront être dégarnies et reprises en bon mortier de chaux; les joints et les enduits seront refaits lorsque les parties neuves seront parfaitement sèches; ce travail n'exige que du soin et ne nécessite aucun étalement.

5. *Rétablissement des assises altérées en parements, couronnements, tables d'albâtre, glacis.* – Le remplacement des parties en pierre détériorées ou détruites devra être fait à l'aide d'une pierre dont la nature se rapproche le plus de celle qui a été employée dans l'origine pour la construction de l'édifice; nous avons eu occasion lors de notre séjour à Argès de voir au pied du monument des blocs d'une pierre qui paraît convenir, toutefois, tous les morceaux n'avaient pas la même homogénéité et il sera nécessaire de faire un choix très scrupuleux à la carrière.

Pour les revêtements de pierre, il ne sera pas utile de remplacer entièrement une assise si une portion seulement de la moulure ou de la sculpture est altérée, sans quoi, vu la grande dimension des morceaux, on serait entraîné à sacrifier et à refaire une trop grande partie de l'ornementation, il suffira de rapporter des morceaux de la dimension exacte des parties défectueuses, la nature de la construction en revêtement autorisant parfaitement cette façon de procéder.

Les couronnements découpés des tours existant encore en grande partie, rien n'est plus simple que de refaire les morceaux défectueux ou dégradés; toutefois il sera nécessaire pour le remaniement des combles de déposer entièrement ces couronnements et il sera utile en les remplaçant de les sceller au

plomb en les réunissant les uns aux autres par des goujons en cuivre. Ces objets ainsi que les poinçons des coupoles devront être entièrement taillés et sculptés sur le chantier avant la pose.

Les tables saillantes en albâtre devront être remplacées entièrement et exécutées en marbre blanc, l'albâtre étant trop susceptible d'altérations sous le dur climat d'hiver de la Roumanie.

Quant aux glacis en pierre recouverts actuellement de tôle, il ne sera pas nécessaire de les remplacer, mais ils devront être recouverts de feuilles de plomb terminées à leur extrémité par un fort bourrelet rejetant les eaux pluviales à l'extérieur des parements inférieurs.

6. *Remaniement des concertures.* – Ce remaniement point le plus important de la restauration exige la dépose de toutes les couvertures en plomb et l'enlèvement de la terre battue qui charge les coupoles des tours et les voûtes de l'église. Pour remplacer ces formes en terre, il est indispensable de construire suivant la courbe des combles, des coupoles ou voûtes légères au-dessus de celles existantes; ces parties neuves seront exécutées en briques conformément à l'indication fournie par le dessin (fig. 1) au droit de chaque extrémité des feuilles dont la longueur est de 1^m30, il sera placé une tringle plate A en cuivre fixée sur la brique et destinée à recevoir à leur jonction chacune des deux feuilles juxtaposées au moyen d'un ourlet.

Il est bien entendu que tout le plomb enlevé sera emmagasiné avec le plus grand soin et sera réemployé pour la réfection des couvertures. Quant aux feuilles à remplacer, il est difficile d'en apprécier de maintenant la quantité, mais on peut affirmer qu'elles seront en très petit nombre.

Indépendamment du travail indiqué ci-dessus, il sera indispensable de disposer au-dessus des corniches à l'extrémité des dernières feuilles de plomb une sorte de petit chéneau également en plomb et percé de distance en distance de petites ouvertures dans lesquelles seront placées des gargouilles permettant de diviser les eaux pluviales. Cette disposition indiquée par le dessin N^o 2 remédiera en partie à l'absence de tuyaux de descente en ce qu'elle empêchera les eaux de se déverser en nappes et arrêtera l'effet désastreux des gouttes d'eau sur les parements en pierre.

Pour assurer à ce remaniement des couvertures une bonne exécution, nous ajouterons que, vu le peu d'habitude de ce genre de travaux chez les ouvriers du pays, il y aura tout intérêt à confier ce travail à un entrepreneur de Paris qui se chargerait, moyennant des prix parfaitement établis à l'avance, de la fourniture des tringles en cuivre, des gargouilles et des feuilles de plomb neuf ainsi que de l'exécution du travail.

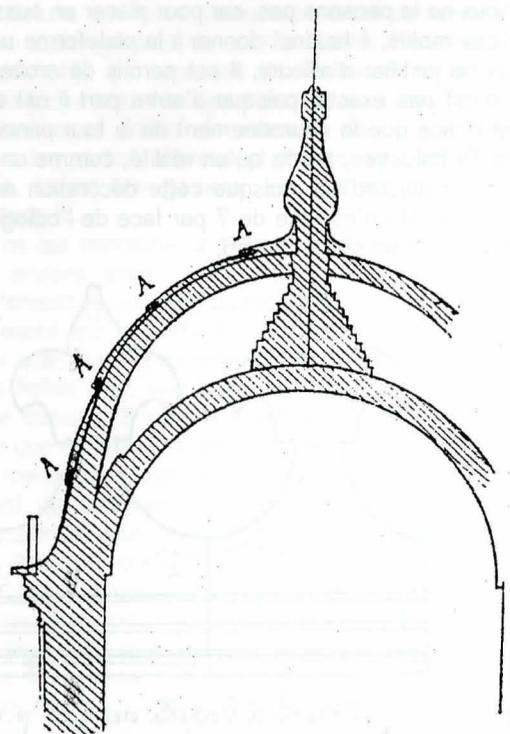


Fig. 1

Travaux qu'exige le rétablissement des parties détruites.

Ces travaux se composent:

1. De l'établissement d'une balustrade disposée tout autour du monument au-dessus du sol extérieur.
2. Du couronnement de la porte.
3. Couronnement des petites tours en spirale.
4. Du dallage de l'intérieur de l'église.

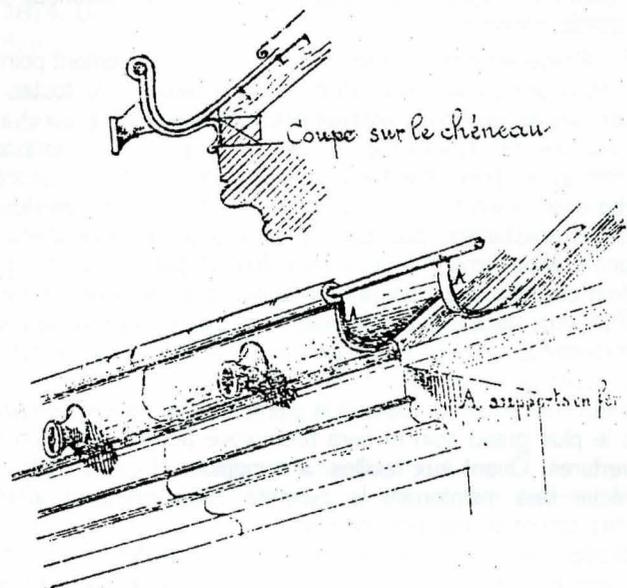


Fig. 2

1. *Galerie extérieure.* — Selon une description faite peu de temps après la construction de l'église de Curtea d'Argès, description due à un patriarche d'Antioche, le monument était entouré d'une plateforme accompagnée d'une balustrade composée de 318 morceaux. Quelle était la disposition de cette plateforme? rien ne l'indique; quant à la balustrade, tout fait supposer que les morceaux que nous avons retrouvés à Argès en faisaient partie, car ces morceaux rapprochés permettent de reconstituer une clôture en pierre conforme à la figure (No. 3) ci-jointe et qui est bien dans le caractère architectural du reste de l'édifice. Faut-il maintenant considérer comme absolu le nombre de 318 et partir de cette base pour rétablir la balustrade en l'élargissant ou l'allongeant de telle sorte qu'elle comporte 318 balustres, nous ne le pensons pas, car pour placer un aussi grand nombre de ces motifs, il faudrait donner à la plateforme un périmètre que rien ne justifie; d'ailleurs, il est permis de croire que la description n'est pas exacte, puisque d'autre part il est dit dans cette même notice que le couronnement de la tour principale se compose de 74 balustres, tandis qu'en réalité, comme on peut le constater encore aujourd'hui, puisque cette décoration existe, le nombre de ces motifs n'est que de 7 par face de l'octogone, ce qui donne en totalité un chiffre de 56.

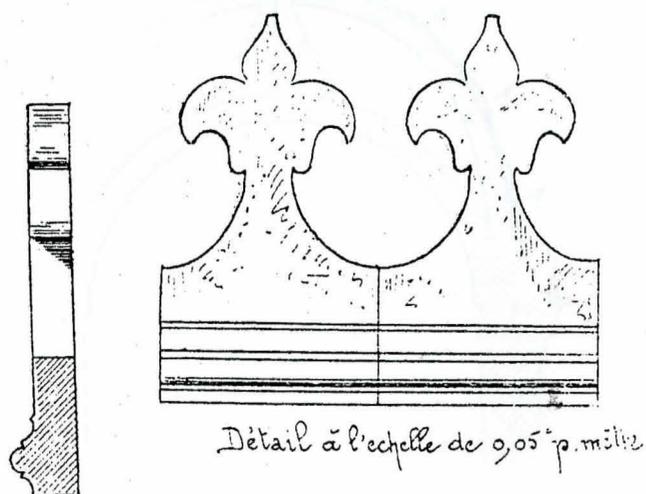


Fig. 3

Dans cette situation, il y a donc tout lieu de penser qu'il convient, tout en adoptant pour le dessin de la balustrade le motif signalé plus haut, d'adopter la disposition générale qui donnera le meilleur résultat possible en se conformant à la tradition grecque; c'est pourquoi nous proposons comme l'indique la figure (No. 4) ci-contre d'entourer le monument d'une balustrade se retournant à angles droits sans qu'il soit tenu compte des angles rentrants de l'édifice avec une largeur de 2^m00 à partir de la saillie du soubassement.

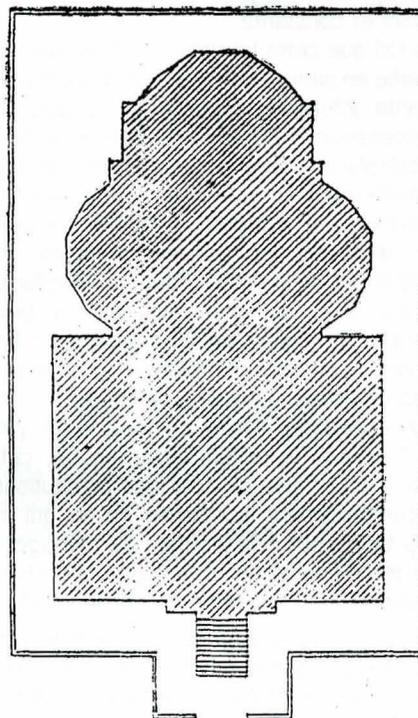


Fig. 4

En outre, cette plate-forme ayant non seulement pour but de donner une base au monument, mais aussi et surtout de constituer une protection tout le long de son périmètre, il est indispensable de la prolonger en avant du perron et d'établir une clôture mobile qui serait exécutée en fer et bronze dans le style de l'église (la figure No. 5 indique en détail cette disposition).

Enfin nous ajouterons que pour assainir la partie inférieure du monument et écarter toute cause d'humidité, il sera nécessaire de donner une pente au sol de la plate-forme qui reçoit directement les eaux pluviales des combles, d'établir conformément à la figure ci-contre, au droit des joints, de petites gargouilles en pierre déversant les eaux dans un caniveau disposé à l'extérieur suivant tout le développement de la plate-forme.

2. *Couronnement de la porte.* — La porte d'entrée de l'église est actuellement surmontée d'un auvent couvert en tôle qui a été évidemment placé postérieurement à la construction, et qui doit être enlevé; il ne nous a pas été possible de nous rendre compte sur place de quelle façon était primitivement couronnée cette porte, mais il y a tout lieu de penser que suivant les données que fournissent des édifices du même style, au-dessus de l'inscription, il existait un couronnement dont l'importance en hauteur est déterminée par l'espace ménagé entre le dessus du chambranle rectangulaire et le dessous du profil soutenant le cordon en spirale; lorsque l'auvent en question sera enlevé, on pourra plus exactement retrouver la disposition primitive et reconstituer le motif qui doit terminer cette porte; toutefois, nous pensons qu'il est facile d'admettre dès aujourd'hui les deux hypothèses suivantes: ou la porte était surmontée d'un auvent saillant abritant les premières marches du perron, ou bien elle était simplement coiffée d'une saillie recouvrant l'inscription.

Dans l'un ou l'autre cas, il est certain tout d'abord que la saillie quelle qu'elle soit ne se retournait pas sur les faces latérales du chambranle sans quoi on en retrouverait les traces sur le profil encadrant la porte et épousant la forme du cordon en spirale; or ce profil, comme il est facile de s'en rendre compte se développait bien franchement et n'a jamais été pénétré d'aucun autre profil.

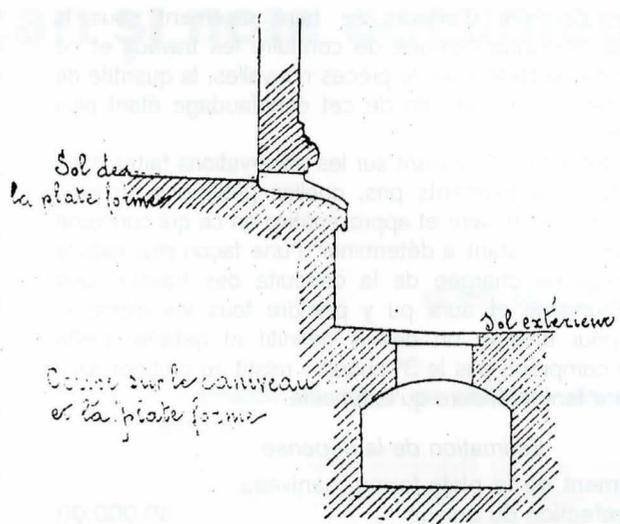
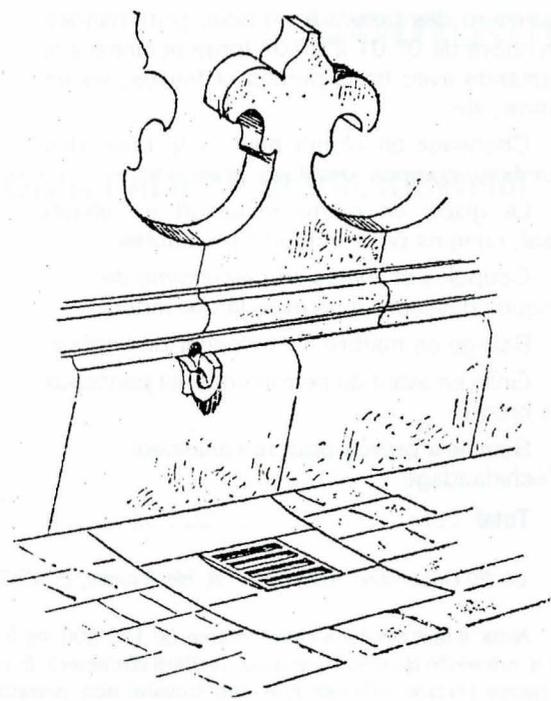


Fig. 5

Ceci admis, si la saillie était assez sensible pour constituer un auvent, elle n'a pu être fournie que par un ouvrage en bois recouvert de plomb analogue à celui que représente la figure No. 6 et alors dans ce cas on retrouvera lors de l'enlèvement de l'auvent actuel les trous de scellement des pièces de bois supportant la bascule; si aucune trace de ce genre n'existe, il faudra alors admettre que la saillie était relativement faible et que le couronnement était en pierre et disposé comme l'indique la figure.

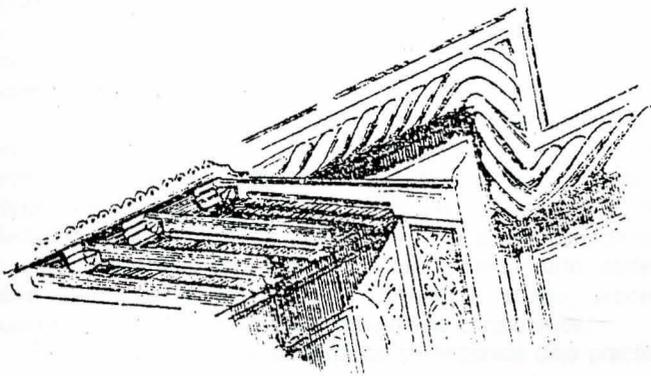


Fig. 6

3. Couronnement des petites tours en spirale. — En examinant la partie supérieure des petites tours en spirale dont la couverture en plomb déborde le nu de la pierre d'une façon très prononcée et en cache les profils, on se demande si cette disposition est primitive et s'il n'existait pas dans l'origine un couronnement en pierre découpée analogue à ceux qui ornent le sommet des tours principales. Certes, le doute est permis en ce qui concerne ce dernier point: cependant il nous semble que pour satisfaire aux conditions d'échelle et de proportions, il serait préférable de ne pas établir de couronnement en pierre sur ces petites tours déjà très riches par elles-mêmes; ce serait suivant nous modifier d'une façon facheuse leur caractère et l'harmonie de leurs proportions.

Quant à la disposition de la couverture, il est évident qu'elle n'est pas heureuse et qu'elle doit être modifiée de façon à laisser voir les profils couronnant les arcs et à permettre l'écoulement des eaux dans les angles par des gargouilles en plomb semblables à celles établies aux angles de la tour principale et qui seraient en même temps un motif de décoration très suffisant vu la petite échelle de ces tours.

4. *Dallage*. — D'après la description citée déjà à plus haut, le dallage de l'intérieur de l'église était en marbre blanc; d'autre part, cette matière étant celle qui conviendrait le mieux à tous égards, nous conseillons de l'adopter pour la restauration du sol de

l'édifice; seulement pour déterminer la forme ou la dimension des dalles, il faut attendre que l'église soit dégagée des échafaudages intérieurs.

III. CHAPITRE

Mobilier et peinture intérieure et extérieure

Il ne reste actuellement aucune trace du mobilier de l'église de Curtea d'Argès; il y a donc là toute une étude d'ensemble et de détails à faire et pour arriver à un bon résultat, il sera nécessaire de rechercher soit en Roumanie même, soit à Constantinople les documents originaux qui pourraient aider à la composition de l'iconostase, des stalles, de la chaire et autres objets mobiliers.

A cet égard, nous observerons qu'à Bucarest même, certaines églises à la construction desquelles celle de Curtea d'Argès a du servir de type, possèdent encore des objets mobiliers d'une véritable valeur et que là déjà on pourrait trouver certains documents très utiles.

Lors de notre séjour à Argès, il ne nous a pas été possible de bien voir les peintures murales de l'intérieur par suite de l'absence de lumière due aux échafaudages extérieurs; d'ailleurs, certaines parties de ces peintures étaient couvertes de lambris provisoires destinés à les garantir de tout accident; toutefois, d'après les renseignements qui nous ont été fournis, il reste assez de ces peintures bien conservées pour penser qu'il sera facile à un artiste consciencieux et habile de retrouver la pensée première, de restaurer les parties altérées et même de composer à nouveau dans le caractère général les parties qui sont à refaire complètement.

En ce qui concerne la peinture extérieure, il existe assez de traces encore pour qu'il soit possible sinon de restituer complètement ce qui était, du moins de concevoir cette décoration dans l'esprit qui a guidé le créateur de l'oeuvre. Il n'est pas douteux que tous les ornements étaient dorés et se détachaient sur des fonds azur, vert ou rouge; étant donné cet élément, la difficulté consiste à répartir judicieusement chacun de ces tons, c'est ce que nous ferons ultérieurement sur un dessin d'ensemble afin de mieux faire juger de l'effet général.

Avant de terminer ce rapport, nous croyons, Monsieur le Ministre, devoir vous faire observer qu'en prévision des charges qu'aura à supporter l'échafaudage actuellement établi autour de l'édifice, il sera nécessaire d'y apporter certaines modifications qui ne pourront être complètement déterminées qu'au fur et à mesure des besoins, mais que cependant on peut indiquer d'une manière générale dès à présent. Ainsi par exemple, il sera indispensable de supprimer les pièces verticales qui posent sur les voûtes et qui traversent les couvertures, sans quoi des désordres pourraient se produire dans ces voûtes, et d'autre part, il ne serait pas possible d'établir convenablement les couvertures nouvelles. Ces

remaniements pourront d'ailleurs se faire aisément sous la direction de la personne chargée de conduire les travaux et ne nécessiteront pas la fourniture de pièces nouvelles, la quantité de bois entrant dans la constitution de cet échafaudage étant plus que suffisante.

Voici maintenant en se basant sur les observations faites dans le pays et les renseignements pris, quelles prévisions on peut établir d'une façon sommaire et approximative en ce qui concerne la dépense, celle-ci restant à déterminer d'une façon plus exacte lorsque la personne chargée de la conduite des travaux sera installé en Roumanie et aura pu y prendre tous les éléments nécessaires pour dresser un devis définitif et détaillé. Cette évaluation ne comprend pas le 3^e chapitre relatif au mobilier ainsi qu'à la peinture tant intérieure qu'extérieure.

Estimation de la dépense

Etablissement de la plate-forme, caniveau, balustrade, refecton du perron	30.000,00
Démolition et reconstruction de la tour principale, compris la pierre neuve et la sculpture	20.000,00
Reprise des assises altérées, tables en albâtre, des couronnements, piliers, maçonnerie en briques, enduits, etc.	50.000,00
Remaniement des couvertures en plomb, dépose, repose et battage du plomb, compris	

fourniture des tasseaux en bois, plate-bandes en cuivre de 0 ^m ,01 × 0 ^m ,04 forgé et cintré à la demande avec trous percés et fraisés, vis en cuivre, etc.	50.000,00
Chéneaux en plomb neuf à la base des combles, compris armature, pose, etc.	10.000,00
Le glacis en pierre recouvert de plomb neuf, compris pose et toutes fournitures	6.000,00
Coupoles et voûtes en maçonnerie de briques destinées à recevoir la couverture	5.000,00
Dallage en marbre à l'intérieur de l'église	12.000,00
Grille en avant du perron en fer et panneaux de bronze	2.500,00
Somme à prévoir pour remaniement d'échafaudage	5.000,00
Total	170.500,00

Le 22 Décembre 1874 A. de Baudot, E. Viollet-le-Duc.

Nota. Il faut ajouter à cette somme de 170.500 les frais de voyage et d'indemnité de séjour de deux ouvriers plombiers. En résumé, nous croyons pouvoir affirmer que ces travaux non compris mobilier et peinture, ne dépasseraient pas une somme de deux cent mille francs.

A. de Baudot